

**PIECES A DEPOSER OU A APPORTER
POUR UNE INSCRIPTION A L'IUT RCC**

Année Universitaire 2017-2018

Liste des pièces à déposer en ligne (ou à apporter le jour de votre inscription)	1 ^{ère} inscription	Réinscription
▪ l'état récapitulatif détaillé de votre inscription	X	X
▪ une copie de la carte nationale d'identité (ou équivalent)	X	
▪ une copie du relevé de notes du baccalauréat (ou équivalent) et du relevé de notes du diplôme obtenu donnant accès au niveau d'études demandé (Bac + 2)	X	
▪ une copie du relevé de notes du diplôme obtenu donnant accès au niveau d'études demandé (Bac + 2) pour une inscription en licence professionnelle		
▪ une copie de la carte de sécurité sociale ou de la carte européenne d'assurance maladie (numéro de sécurité sociale de l'étudiant et non celui des parents)	X	
▪ une attestation d'assurance de responsabilité civile pour l'année universitaire 2017-2018 au nom de l'étudiant (à demander à votre assureur ou à celui de vos parents). Cette couverture est obligatoire pour tous les étudiants, l'université ne couvrant pas les risques que l'étudiant encourt ou fait encourir à des tiers à l'occasion de ses études	X	X
▪ une copie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou le certificat d'appel de préparation à la défense (JAPD) . Si vous n'avez pas accompli cette journée, vous devez fournir une photocopie de l'attestation de recensement délivrée par la Mairie de votre domicile. Sont concernés tous les étudiants français nés à partir de 1984. Attention : si vous ne fournissez pas l'un des justificatifs, vous ne pourrez pas obtenir la délivrance de votre diplôme	X	
▪ pour les étudiants mineurs : une autorisation parentale doit être remplie (à télécharger sur le site www.univ-reims.fr onglet Formation / inscription, réinscription / documents et informations complémentaires / pièces à fournir)	X	
▪ pour les étudiants boursiers : copie de la notification conditionnelle de bourse d'enseignement supérieur envoyé par le CROUS (correspondant au diplôme, au niveau d'étude et à l'Université d'inscription) pour bénéficier d'une exonération des droits d'inscription. En l'absence de ce document, vous devrez avancer les frais d'inscription qui vous seront remboursés sur présentation de cet imprimé	X	X
▪ pour les étudiants admis en alternance : une copie du contrat d'apprentissage ou une copie du contrat de professionnalisation ou, par défaut, une promesse d'embauche délivrée par votre employeur	X	X
▪ en cas de non-paiement en ligne , vous devrez envoyer par courrier un chèque bancaire ou postal du montant indiqué sur l'état récapitulatif à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Reims, portant au dos vos nom, prénom et diplôme préparé, à l'IUT RCC - Scolarité - Chemin des Rouliers - 51687 Reims cedex 2	X	X
▪ une photo d'identité récente portant au dos votre nom, prénom, numéro d'étudiant et diplôme préparé devra être envoyée dans les meilleurs délais par courrier à l'IUT RCC - Scolarité - Chemin des Rouliers - 51687 Reims cedex 2	X	